

de grammaire. Les difficultés seront graduées et toutes subtilités écartées. Enfin le texte devra être irréprochable pour le fond et pour la forme. On choisira de préférence des passages des bons auteurs, pris très souvent dans le livre de lecture des enfants.

d) *Explication des dictées.* — S'agit-il d'étendre les connaissances, on s'assurera que le sens de la dictée est compris et on l'expliquera au besoin. Toute difficulté nouvelle et tout mot inconnu seront expliqués à l'avance au tableau noir. S'agit-il de contrôler les connaissances acquises, on se contentera d'attirer, de diriger ou d'orienter l'attention de l'enfant vers les règles ou difficultés contenues dans le texte choisi, et on réservera les explications plus précises et plus complètes, s'il y a lieu, pour la fin de la dictée.

e) *Manière de dicter.* — Elle influe sur le succès de l'exercice : il faut donc dicter le mieux possible en s'inspirant des conseils suivants :

1° Proportionner la voix à l'étendue de la salle ;
2° proportionner la rapidité de la dictée à l'âge des élèves, à leur degré d'instruction, au sujet plus ou moins facile qu'on a choisi ; 3° faire la lecture préparatoire aussi bien que possible ; 4° commencer à dicter à demi-voix ; 5° reprendre vivement pour presser les retardataires et donner le coup de fouet au départ ; 6° couper la phrase et ne dire que quelques mots à la fois ; 7° ne répéter presque jamais, et prononcer plutôt distinctement que fort ; 8° ne pas se promener en dictant, et n'interrompre la dictée qu'aux points pour donner des explications.

f) *Correction des dictées.* — La correction doit se faire oralement et en commun par le maître et les élèves.

Les procédés à employer, et qui varient avec les